

Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

15027443

Déposé au Greffe du
Tribunal de Commerce
de Liège, Division NEUPHATEAU
le - 9 FEV. 2015
jour de sa réception.
Le Greffier

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 19/02/2015 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0476.982.949
 Dénomination (en entier) : Cuma De Hollange
 (en abrégé)
 Forme juridique : Société coopérative à responsabilité illimitée
 Siège : Rue du Montet Hollange 150 - 6637 Fauvillers
 (adresse complète)
 Objet(s) de l'acte : Démission - Reconduction - Nomination - Transfert de parts
 sociales
 Texte :

Extrait du PV de l'assemblée générale extraordinaire dd 21/01/2015

Mr. René DEOM, Thier de la croix, 174 à 6637 HOLLANGE, et Mme. Martine HAINAUX, Hollange Thier de la croix, 174 à 6637 HOLLANGE, décident de démissionner de leur poste d'administrateur au 01/01/2015. Mr. DEOM démissionne aussi de son mandat d'administrateur délégué. L'Assemblée Générale accepte à l'unanimité leur décision.

L'Assemblée Générale reconduit à partir de ce jour Mr. Philippe NOIRET, Rue du Montet, 150 à 6637 HOLLANGE, en tant qu'administrateur et administrateur délégué et Mr. Michel FRASELLE, Bertogne, 80 à 6687 BERTOGNE, comme administrateur.

L'assemblée nomme Mr. Gauthier DEOM, Rue du Tilleul, 115 à 6637 HOLLANGE, à partir de ce jour en tant qu'administrateur.

Suite au souhait de Mr. René DEOM et de Mme. Martine HAINAUX de se retirer complètement de la société, Monsieur Gauthier DEOM rachète les 10 parts de Monsieur René DEOM et les 10 parts de Madame Martine HAINAUX.

Eu égard à cette décision, la répartition de celles-ci est ainsi faite :

- Monsieur Philippe NOIRET : vingt (20) parts sociales ;
- Monsieur Michel FRASELLE : vingt (20) parts sociales ;
- Monsieur Gauthier DEOM : vingt (20) parts sociales.

Déposé en même temps PV dd 21/01/2015

NOIRET Philippe
Administrateur délégué